

« Le GDS fait peau neuve »

Le GDS rénove ses Statuts et son fonctionnement, s'adapte pour mieux répondre aux besoins ; les élections des délégués de secteur (vote par correspondance par tous les adhérents), va bientôt avoir lieu.



1) Pourquoi de nouveaux Statuts ?

Avec la baisse du nombre de cheptels, il fallait rénover la structure du GDS pour le rendre plus performante ; il y avait plus de 200 GDS locaux, avec théoriquement chacun un Bureau etc ...

2) Quel est l'objectif de l'évolution que vous instaurez ?

L'objectif est d'avoir une équipe de responsables élus plus réduite, mais motivées, pour une meilleure efficacité. Nous comptons sur des personnes qui sont convaincues de l'importance du sanitaire et de la santé dans les cheptels pour réussir.

3) Quels sont les principales évolutions ?

C'est très simple, dans les zones où il n'y a plus de quoi faire une équipe locale du GDS, nous simplifions, il n'y aura plus qu'un délégué pour représenter la commune, ou même plusieurs communes. Nous veillons aussi à ce qu'il ne reste pas de zone blanche non représentée.

Nous restructurons les secteurs, il y en aura moins ;

Nous allons faciliter la vie et la circulation de l'information sur ces secteurs, l'action collective pour la santé des cheptels passe par là.

4) Il y aura combien de secteurs géographiques ?

18 secteurs, au lieu de 27 cantons représentés actuellement.

5) Qui a défini les secteurs ?

Le projet avait été soumis à tous les Présidents locaux, présenté lors de réunions en Juin dernier, et validé à l'Assemblée Générale du 7 Octobre dernier à Angers. Nous avons fait à nouveau 9 autres réunions pour expliquer cette mutation, des remarques ont été faites, et c'est le Conseil d'Administration du 9 Décembre dernier qui a retenu le projet final.

Deux secteurs étaient prévus au départ pour le Baugeois, en fait les quatre cantons de Baugé, Noyant, Beaufort et Longué vont être réunis.

Deux communes ont voulu se rattacher à un autre secteur : Mozé sur Louet sera avec Chalonnes + Saint Florent le Vieil, et La Daguenière sera avec Angers-Est+Tiercé+Seiches.

6) C'est la fin des GDS locaux ?

Non, il y aura certainement des GDS locaux qui vont se regrouper ou arrêter, ceci-dit les GDS locaux qui ont une équipe active continueront. Et partout il y aura au minimum un délégué local par commune ou groupe de communes.

Vous savez, de temps en temps on est confronté à des bovins qui divaguent, des questions sur des prophylaxies faites ou pas, un jeune installé qui cherche des réponses sur une maladie, ou les précautions à prendre lors d'un agrandissement de troupeau, ou un adhérent qui veut tout simplement mieux protéger son cheptel, c'est très important que l'on puisse échanger.

Il faut que l'information remonte facilement au département, et d'un autre côté le GDS local, le délégué communal est un bon interlocuteur auprès de l'adhérent GDS, ou bien quand le GDS à Trélazé a besoin de précisions, de contacts.

7) Quel est le rôle d'un délégué de secteur ?

Pour chaque secteur, nous voulons davantage d'activités GDS.

Il y aura 3 à 5 délégués pour chacun des secteurs, selon les nombre d'équivalents bovins.

Ils se concerteront pour mettre sur pied des réunions, des journées techniques, des visites, en partageant l'information pour faire avancer ensemble la situation.

Ils n'auront pas de travail de papiers pour le GDS, simplement un rôle de prise en main de l'intérêt sanitaire, communiquer, transmettre sur ce sujet. Cela ne représentera pas trop de temps à passer, mais par contre ces élus sont indispensables.

En tout il y aura environ 60 délégués de secteurs sur le département, et environ 150 délégués locaux.

8) Vous souhaitez une dynamique plus forte entre le GDS à Trélazé et chacun des secteurs ?

Oui, c'est une des bases de travail actuelle, chaque secteur aura un contact régulier avec un salarié du GDS, qui aidera à réaliser les demandes des adhérents en matière d'animation.

9) C'est la période des élections, comment cela se déroule-t-il ?

Actuellement ce sont les élections au niveau local, pour élire les délégués communaux. Parmi eux, il nous faut des candidats pour être délégués de secteurs. Ceux-ci vont être élus à la suite, avant le 15 Février, par un vote par correspondance de tous les adhérents. Nous allons adresser un courrier par la Poste à chaque adhérent avec la liste des candidats dans le secteur où il se situe, et une enveloppe T pour la réponse.

10) Quels sont les principales questions sanitaires au GDS, comment les animez-vous sur le terrain ?

Les principales questions sanitaires, qui sont aussi les principaux postes du budget au GDS actuellement, sont la BVD et la Paratuberculose ; nous intervenons dans les élevages atteints et nous faisons des dépistages dans tous les élevages, nous l'avons initié pour la Paratuberculose depuis deux ans.

En fait le GDS aborde tous les thèmes de la santé en élevage, les journées techniques de l'an sur la mortalité des veaux en témoignent ; il y a de fortes demandes cette année en lait avec le thème des cellules, en allaitant sur la qualité de l'ambiance dans les bâtiments, la problématique des oligo-éléments et des défenses naturelles et l'immunité des animaux.

Sans oublier la Caisse Coup Dur, où c'est le délégué local qui transmet l'aide financière à l'adhérent.

11) La prévention prend de l'importance ?

Oui, de plus en plus au GDS. Sur les introductions d'animaux par exemple il faut penser en amont, nous avons tous les conseils techniques sur le site ou directement auprès des salariés du GDS.

La prévention paie, nous voyons des évolutions de fond sur la BVD par exemple, avec la baisse des demandes de plans d'assainissement en élevage infecté, la baisse du nombre de dossier en Caisse coup dur sur ce thème ; cela traduit bien une meilleure maîtrise. Il faut persister dans cette voie.

Propos recueillis auprès de Jean Claude COSTE, Président du GDS Maine et Loire